



Bulletin d'information destiné aux Services de garde à l'enfance de Lanaudière

Édition spéciale *Environnement*

Vous trouverez dans cette édition des renseignements sur **la protection contre les rayons ultraviolets du soleil** ainsi que sur **la berce du Caucase**, une plante peu connue. Nous y joignons également des outils d'information (dépliants, feuillet, carton) sur différents sujets qui sont pertinents à cette période de l'année, soit : **la chaleur accablante, le smog, l'herbe à poux, la dermatite du baigneur et les cyanobactéries (algues bleu-vert)**. Vous pourrez les rendre accessibles aux parents, soit en leur distribuant ou en les affichant sur un mur bien visible de votre établissement.

La protection contre les rayons ultraviolets du soleil (RUV)

Les dommages à la peau s'accroissent au fil des ans donc il faut être protégé contre ces rayons nocifs, les UVB, en bas âge et tout au long de la vie. Les coups de soleil chez les enfants pourraient être un facteur dans l'apparition subséquente de cancers de la peau à l'âge adulte. D'où l'importance d'investir temps et argent dans cette forme de prévention. Voici quelques conseils à suivre pendant la saison estivale :

- Gardez les bébés à l'ombre, couvrez leur tête d'un chapeau et leur corps de vêtements complets. N'utilisez pas de crème solaire chez les bébés de moins de 6 mois;
- Privilégiez l'ombre, tant pour vous que pour les enfants. Évitez autant que possible l'exposition au soleil entre 11 heures et 16 heures, alors que l'intensité des RUV est à son maximum. Sinon, utilisez une crème solaire approuvée par l'Association canadienne de dermatologie, dont le facteur de protection solaire (FPS) est d'au moins 30. Elle doit être appliquée 30 minutes avant l'exposition au soleil, en couche épaisse et uniforme, de façon à couvrir tout le corps. Répétez après la baignade ou la sudation;
- Petits et grands doivent porter un chapeau à larges bords ou une casquette, ainsi que des lunettes de soleil;
- Enfin, rappelez-vous que les RUV traversent les nuages même par temps couvert, qu'ils pénètrent la surface d'une piscine jusqu'à un mètre de profondeur et qu'ils sont facilement réfléchis par l'eau, le sable et le béton.

La berce du Caucase

Cette plante envahissante et géante (jusqu'à 5 m de hauteur) est relativement peu répandue (voir les images ci-dessous). Elle est retrouvée au Québec depuis 1990 et dans les dernières années les cas d'intoxication ont augmenté (dans Lanaudière une dizaine de cas ont été rapportés depuis 2010). On la trouve surtout le long



des berges des cours d'eau, des fossés, des chemins de fer et des routes, ainsi que dans les prés et les terrains vagues. Elle ne provoque pas de symptômes respiratoires comme les allergies dues au pollen de l'herbe à poux, mais plutôt des lésions au niveau de la peau, comme l'herbe à la puce. C'est le contact avec la sève de certaines parties de cette plante, suivi d'une exposition à la lumière ou au soleil qui provoque l'inflammation de la peau. Les symptômes apparaissent généralement dans les 48 heures suivant le contact. On retrouve la sève dangereuse en grande quantité dans les fruits, moyennement dans les feuilles et moins dans les tiges cassées de la berce. La sève rend la peau très sensible aux rayons ultraviolets. La peau devient rouge, enflée, douloureuse et suintante et peut donner l'impression d'avoir été brûlée au deuxième degré. Il peut y avoir de la fièvre dans les cas sévères. Les chiens sont souvent impliqués parce que la sève colle à leur pelage et se transfère ensuite aux personnes par contact avec le poil. Même après la guérison de la peau, celle-ci demeure sensible au soleil pour plusieurs semaines ou jusqu'à six mois. Il est important de reconnaître cette plante et de l'éviter. En cas de contact accidentel avec la sève, on l'essuie rapidement sans l'étendre sur la peau, on lave avec eau et savon plusieurs minutes la région atteinte et on lave également les vêtements contaminés.



B
O
N
É
T
É
!



Responsable du bulletin :

D^{re} Sylvie Quirion, médecin-conseil en santé environnementale

En collaboration avec :

D^{re} Joane Désilets, médecin-conseil, équipe des maladies infectieuses
Richard Lanthier, coordonnateur du service de prévention et contrôle
des risques d'origine biologique et environnementale

Secrétariat : Chantale Rondeau
Production : Équipe de santé environnementale
Direction de santé publique

Agence de la santé et des services sociaux de
Lanaudière
245, du Curé-Majeau, Joliette, Québec J6E 8S8

Dépôt légal : 2^e trimestre 2012

ISSN : 1718-8210

ISSN : 1920-2547 (en ligne)

Bibliothèque nationale du Canada

Bibliothèque et Archives nationales du Québec



